



Nouvel accord agricole en Argentine : Le « guide » du parfait accapareur de terres

Par [Grain](#)

Mondialisation.ca, 07 février 2011

[Grain.org](#) 7 février 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

L'une des plus grosses entreprises d'agrobusiness de Chine se lance dans l'acquisition de milliers d'hectares de terre dans la province de Río Negro, en Argentine, pour y produire du soja, du blé et du colza qui seront rapatriés en Chine. Quelles peuvent être les conséquences de ce genre de décision ? Qu'est-ce que cela va entraîner pour les communautés locales qui vivent dans la région et qui n'ont jamais été consultées sur ces investissements et ces accords commerciaux ? Pourquoi le gouvernement facilite-t-il ces transactions en accordant toutes sortes de privilèges aux investisseurs chinois, sans aucunement tenir compte de l'importance de la souveraineté alimentaire de la région ?

Un « guide d'instructions », c'est ainsi que les organisations de la société civile argentines comme le Foro Permanente por una Vida Digna, une organisation communautaire basée dans la ville de Viedma, dans la province de Río Negro, décrivent l'accord signé récemment par le gouverneur de la province lors de son récent voyage en Chine.¹ Cet accord cède des milliers d'hectares à Beidahuang, une grande société appartenant à l'État chinois, pour y produire, entre autres, du soja, du blé et du colza.

Les terres seront louées afin que l'entreprise puisse y installer des systèmes d'irrigation. Au départ, Beidahuang doit investir 20 millions de dollars US pour irriguer et cultiver 3 000 hectares. Mais le projet prévoit un investissement total de 1,45 milliard de dollars US sur vingt ans et une superficie de 320 000 hectares. Beidahuang est tout simplement en train de s'assurer vingt ans de production alimentaire.

Qui est Beidahuang?

Le groupe Beidahuang est un conglomérat d'entreprises agroalimentaires appartenant à l'État et dont le siège est à Harbin, dans la province de Heilongjiang. C'est l'un des plus gros transformateurs de riz chinois et, à travers sa filiale Jiusan Oil and Grain Group, l'un des cinq plus gros transformateurs de soja.

Selon le site Internet de la société, Beidahuang possède près de 5,5 millions d'hectares (12% de la superficie totale de la province de Heilongjiang), 418 094 bovins, 267 000 vaches laitières, 1 315 000 truies, 2 062 000 chèvres et 6 352 000 volailles. L'entreprise possède aussi 54 aéroports et 30 avions agricoles, 198 centres de transformation des céréales, 59 usines de traitement des semences et 24 151 tracteurs.

Beidahuang est l'une des rares entreprises de transformation du soja en Chine à avoir survécu à l'entrée du pays dans l'Organisation mondiale du Commerce (l'OMC) en 2001,

quand le gouvernement a abandonné le contrôle des prix du soja et des importations. La Chine est devenue le plus grand importateur de soja du monde et l'industrie nationale de la transformation du soja a été reprise par les grandes sociétés qui dominent le commerce mondial du soja : Wilmar, Cargill, ADM, Bunge et Louis Dreyfus. Les sociétés étrangères détiennent désormais une participation au sein de 64 des 97 principaux transformateurs de soja chinois et contrôlent 80 % de la capacité totale de transformation du soja en Chine.

Le puissant Beidahuang Group a lui-même envisagé une alliance avec des entreprises étrangères. Cependant le président de l'entreprise, Tian Reli, a annoncé clairement que pour qu'une telle alliance ait lieu, les Chinois devraient garder une participation de contrôle et qu'aucun "terme injuste" imposé par les entreprises étrangères ne serait accepté. » En 2009 il a déclaré à l'Economic Observer (Chine) que si les entreprises étrangères n'étaient pas d'accord avec lui sur ce point, il choisirait de monter un réseau mondial de vente et d'achat tout seul et compléterait le processus d'internationalisation de sa société de façon indépendante.

Il semble que ce soit effectivement l'alternative choisie par l'entreprise. L'accord de production de soja en Argentine n'est pas le seul du genre. En 2008, Beidahuang a annoncé avoir signé des accords avec le gouvernement philippin pour développer 200 000 hectares de riz, maïs et autres cultures dans la province de Luzon. On ne sait pas à quel stade en sont ces accords.

La ruée mondiale sur les terres a vraiment pris son essor en tant que phénomène nouveau dans les années 2007-2008, quand les gouvernements importateurs de denrées alimentaires et des sociétés avides de profits ont commencé à acheter ou à louer de vastes zones de terres agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Cette nouvelle forme d'accaparement diffère des exemples historiques du phénomène par son ampleur et son allure galopante, par l'utilisation de la terre pour la production de denrées de base plutôt que des cultures de luxe, par le fait qu'il émane du secteur privé (même si les gouvernements jouent un rôle de soutien) et, chose essentielle, par le fait qu'il n'a rien à voir avec le développement. Il s'agit de poursuivre l'expansion et la consolidation du pouvoir de l'agrobusiness, un point c'est tout.

Le gouvernement provincial de Rio Negro a vendu ce projet comme un « accord de production alimentaire » et un investissement pour l'irrigation de la basse-vallée de la province. Il prétend que c'est nécessaire, étant donné que le gouvernement national refuse de financer les infrastructures d'irrigation.² Mais en réalité, l'accord est juste une façon de brader les terres pour y installer la culture industrielle de soja. L'entreprise publique chinoise obtient gratuitement toute une série d'avantages sans contrepartie.

Il est important de souligner que, quand l'accord a été rendu public à la fin de 2010, il était déjà signé. Le contenu des négociations avec le gouvernement chinois a été gardé secret pendant plus d'un an après l'annonce du début des négociations.

L'accord de coopération se compose de deux sous-accords : un pour le projet d'investissement agroalimentaire, l'autre concernant la soumission d'une proposition d'investissement pour construire un nouveau terminal dans la zone portuaire de San Antonio Oeste. L'accord est aussi accompagné d'une annexe dont l'objectif est d'accélérer le « calendrier de la coopération »

Le "manuel" contient une série de clauses qui soutiennent un modèle commercial maximisant les bénéfices de l'entreprise tout en la déliant de toute responsabilité. Voici

quelques-uns des aspects de la transaction :

- Des garanties « d'investissement » : Le gouvernement de Río Negro offre « la meilleure politique d'investissement, y compris des garanties légales. »
- Établissement au Río Negro: Le gouvernement provincial s'engage à fournir des bureaux sans aucune contrepartie financière ainsi que des logements au « siège du gouvernement provincial ». Il fournit aussi le transport et l'équipement de bureau..
- Des « études de viabilité » gratuites : Le gouvernement de Río Negro s'engage à couvrir tous les frais liés à la « viabilité de l'investissement ». Ceux-ci comprennent « tout ce qui touche aux investissements, les ressources disponibles, la politique d'investissement et les bénéfices économiques. »
- Des terres gratuites : Au départ, le gouvernement fournira 3 000 hectares « sans frais » pour y faire des cultures expérimentales de haut rendement. Doivent aussi être livrés immédiatement 20 000 ha de «terres non cultivées équipées de canaux d'irrigation dans la région dépendant de l'Idevi [Instituto de Desarrollo del Valle Inferior del Río Negro, une agence gouvernementale responsable du développement de la basse-vallée]. » La grande braderie continue avec la mise à disposition de renseignements concernant 234 000 ha situés dans diverses vallées de la province (Colonia Josefa, Negro Muerto, Guardia Mitre, Margen Norte, et La Japonesa sur le Río Colorado) en vue d'une exploitation future.
- Des exonérations d'impôts : Le gouvernement de Río Negro prendra toutes les mesures nécessaires pour appliquer des règles « exemptant [l'entreprise] de tous les impôts provinciaux sur le revenu et autres taxes ou charges, comme les taxes sur les revenus bruts, les timbres, les frais de brevets, etc. » De plus, le gouvernement s'engage à faire la demande auprès du gouvernement national pour que les investissements de l'entreprise soient exemptés des « exigences de réserve obligatoire.»
- Un soutien technique : Le gouvernement de Río Negro garantit à Beidahuang la coopération de tous les techniciens travaillant au service des eaux et fournira toutes les anciennes études d'ingénierie et autres travaux préliminaires ayant trait au développement du projet portuaire. .
- L'utilisation du port : Jusqu'à la construction du nouveau port prévue dans l'accord, le gouvernement du Río Negro offre une partie de la zone portuaire de San Antonio Oeste gratuitement et réservera 5 ha à l'usage de l'entreprise. Ici la formulation n'est pas très claire, mais l'obligation de construire le nouveau port semble être du ressort de l'entreprise.

Il est important de se rappeler que jusqu'à nouvel ordre, Beidahuang n'est même pas enregistré dans la province ; c'est "Strong Energy", une société inconnue, qui le représente.

3

Une fois de plus, nous nous trouvons face à la même situation que dans la plupart des cas

d'accaparement des terres : les gouvernements cèdent aux exigences d'autres pays ou entreprises qui veulent occuper nos terres sans juste compensation. Pas de consultation des communautés, ni d'évaluation des impacts. Les intérêts des peuples sont tout bonnement ignorés, foulés au pied.

Et bien entendu, quand l'entreprise s'en va après vingt ans (c'est à dire le terme de la concession, même si le port est cédé pour cinquante ans, un délai automatiquement reconduit pour cinquante ans supplémentaires), les terres dont hériteront les générations futures seront dégradées et dépeuplées. Tel est l'engagement sans équivoque que prend le gouvernement provincial vis-à-vis de nos descendants.

La basse vallée du Río Negro

Le Río Negro est un cours d'eau argentin qui coule en direction sud-est et se jette dans la Mer d'Argentine. Le bassin est divisé en trois sections, la haute, la moyenne, et la basse vallée qui est la partie la plus proche de l'embouchure. À cet endroit, le fleuve entre dans une plaine où il fait des méandres, créant ainsi un labyrinthe de chenaux (dont certains sont aujourd'hui asséchés) avant de rejoindre l'océan.

Tout ce territoire était sous la domination des populations d'origine (les Mapuche) jusqu'en 1879, date à laquelle le génocide connu sous le nom de "Conquête du désert" est entré dans sa dernière phase. C'est à cette époque que la terre a commencée à être occupée par un modèle d'agriculture destiné aux exportations, à l'instigation de l'élite dirigeante argentine, surnommée la "Génération de 1880".

L'un des facteurs qui a entièrement modifié les caractéristiques productives de la vallée a été la construction des systèmes d'irrigation. Les premiers canaux furent construits en 1884, ce qui a finalement rendu possible la conversion de la vallée supérieure en une zone de production de fruits et légumes pour l'exportation (pommes, poires et raisin sont parmi les cultures principales). Cette infrastructure ne fut pas construite dans la basse vallée et c'est l'excuse utilisée aujourd'hui par le gouvernement provincial pour justifier l'accord avec la Chine.



In the face of such a Face à une telle provocation, les populations de Río Negro ne baissent pas les bras. Des étudiants, des organisations environnementales, des syndicats, des groupes religieux et d'autres joignent leurs forces, dans une clameur devenue universelle : NON à l'accaparement des terres ! OUI à la terre aux paysans, aux indigènes, aux travailleurs et aux petits producteurs ! OUI à la souveraineté alimentaire !

Les experts environnementaux de la province ont dénoncé le projet comme étant une forme d' « écocide ». Ils ont mis en garde contre les effets environnementaux et sanitaires désastreux qui sont inévitables, dans une région caractérisée par un taux de précipitations naturel bas (200 mm par an) et une très faible disponibilité des ressources aquatiques. Ils soulignent également des anomalies dans le zonage des forêts natives établi par la province (National Forests Law n° 26.331), qui permettent l'avancement du projet.⁴

Avant la signature de l'accord, l'organisation environnementale Piuke de Bariloche avait déclaré que « les décisions sur ce qui sera produit sur nos terres dépendront des besoins du pays qui réalise les investissements d'infrastructure. Aucune alternative à la cession de

notre production agricole à des mains étrangères n'est envisagée. La Chine a besoin de soja ? Eh bien, on plantera du soja. Cette politique publique se moque bien de notre souveraineté alimentaire. Ce n'est même pas tant le marché qui décide ce que nous allons produire, mais la Chine, un acteur puissant et en pleine expansion sur la scène mondiale.»

Le rôle de la Chine dans l'accaparement des terres

La Chine est autosuffisante dans le domaine alimentaire, mais sa population est gigantesque, ses terres arables disparaissent pour faire place à l'industrie, ses ressources en eau sont soumises à d'intenses pressions et le Parti communiste se doit d'envisager l'avenir à long terme. Avec 40 % des paysans du monde, mais seulement 9 % des terres agricoles, la Chine a inévitablement fait de la sécurité alimentaire un de ses chevaux de bataille. Et avec plus de 1,8 trillion de dollars US de réserve monétaire, la Chine a suffisamment pour investir dans sa propre sécurité alimentaire à l'étranger. Comme le savent pertinemment de nombreux leaders paysans et activistes d'Asie du Sud-Est, la Chine a commencé à délocaliser petit à petit sa production alimentaire, avant même l'explosion de la crise alimentaire mondiale de 2007. La nouvelle diplomatie géopolitique de la Chine et sa stratégie agressive d'investissement à l'étranger, ont, dans les dernières années amené le pays à conclure une trentaine d'accords de coopération agricole, qui lui donnent accès aux terres agricoles de « pays amis » en échange de technologie, de formation et de financement des infrastructures. C'est ce qui se passe non seulement en Asie mais partout en Afrique, au travers de multiples projets aussi divers que complexes. Du Kazakhstan au Queensland et du Mozambique aux Philippines, se déroule un processus systématique et bien connu : les entreprises chinoises louent ou achètent de la terre, mettent en place de grandes exploitations agricoles, et envoient leurs agriculteurs, leurs scientifiques et leurs agents de vulgarisation pour produire là-bas les cultures. La plus grande part de l'agriculture chinoise à l'étranger est consacrée à la production de riz, de soja et de maïs, ainsi qu'aux cultures destinées aux agrocarburants comme la canne à sucre, le manioc et le sorgho.

La stratégie d'accaparement de la Chine est essentiellement conservatrice : le gouvernement utilise les mécanismes financiers pour protéger ses investissements et maximiser ses options d'approvisionnement en denrées alimentaires à long terme. Les pressions provoquées par la perte des terres arables et des ressources en eau en Chine sont si fortes que « la Chine n'a d'autre choix que d'aller à l'étranger », a déclaré l'un des membres de l'Académie des Sciences agricoles chinoise. L'alimentation, au même titre que l'énergie et les ressources minérales, occupe une place de plus en plus prééminente dans la stratégie générale d'investissement à l'étranger de la Chine.⁵

Le Grupo de Reflexión Rural, un groupe de la société civile argentin qui analyse les politiques agricoles et propose des alternatives, a aussi critiqué l'accord, en expliquant que « réserver des terres pour que la Chine puisse, sans conditions, produire du soja Roundup Ready constitue un risque bien pire que celui d'une agriculture industrielle à grande échelle avec toutes ses conséquences. Si ce projet se réalise, il se formerait en Patagonie une enclave qui n'aurait rien à envier aux projets menés en Afrique par la Chine et plusieurs pays européens, quand ils achètent et s'emparent de vastes territoires vidés de leur population pour y installer des exploitations intensives pour leur propre production alimentaire ou fourragère. » ⁶

Les étudiants ont été tout aussi véhéments dans leur réaction. L'Asociación Biológica del Comahue, qui fait partie de la Fédération argentine des étudiants en biologie [Argentine

Federation of Biology Students), ainsi que plus de 450 étudiants venus des 12 provinces assister au 9ème Festival national des étudiants en biologie et en sciences de l'environnement, a condamné l'accord sans réserve parce qu'il permet l'avancée du soja transgénique sur le territoire argentin, et que la pulvérisation massive des cultures avec du glyphosate provoque de graves dégâts sur l'environnement et la santé. 7 De la même façon, des lycéens de Viedma et de Patagones ont déclaré : « Les lycéens de nos deux villes s'opposent au "mégaprojet soja" prévu dans la moyenne et la basse vallée du Río Negro. Ce projet menace 320 000 hectares de notre héritage provincial et national en les mettant sans aucun scrupule entre les mains d' envahisseurs étrangers. » 8

Des voisins "auto-convoqués", des membres d'associations communautaires, d'enseignants, des étudiants et d'anciens étudiants du lycée agricole l'Escuela Secundaria de Formación Agraria, ainsi que des membres du Foro Permanente por una Vida Digna, du Consejo Asesor Indígena (CAI) Viedma, du Centro Universitario Regional Zona Atlántica (CURZA), et de divers partis politiques, se sont retrouvés durant le mois de décembre 2010 et ont fait la déclaration suivante : 9

« Nous rejetons fermement « l'accord-cadre » récemment signé par l'actuel gouvernement exécutif de la province de Rio Negro avec des entreprises chinoises et/ou le gouvernement chinois, qui permet aux entreprises chinoises d'exploiter de vastes zones de la moyenne et de la basse vallée du Río Negro pour y cultiver du soja. Cet accord n'a même pas donné lieu à une publication en espagnol. »

Le peuple Mapuche a lui aussi publiquement rejeté cet accord et envisage une action judiciaire. « L'idée est de déposer un recours d'amparo [réparation constitutionnelle] devant les tribunaux pour tenter d'empêcher [l'accord] puisque les droits des peuples autochtones n'ont en aucune façon été pris en compte, et encore moins leur droit au consentement préalable éclairé. Ce droit est inscrit dans la Convention ILO 169 [relative aux peuples autochtones et tribaux] que l'Argentine a ratifiée (Loi 24071). L'idée est donc de commencer par faire valoir ce droit, car nous pensons que, même si ce droit n'a pas encore obtenu une protection juridique complète, il est déjà possible d'introduire un recours d'amparo. 10

Parmi les protestations, on a également entendu la voix du ministère de la Pastorale sociale de l'Église catholique, qui a exprimé sa désapprobation de la « location de terres publiques ou privées, tant à des pools de semis, qu'ils soient argentins ou étrangers, qu'à des pays comme la Chine . » Les représentants de la Pastorale ont ajouté que « le soja et les autres cultures industrielles ne seront pas les bienvenus dans les conditions prévues par cet accord qui met clairement en danger l'avenir des habitants de Río Negro. » 11

Le Foro Permanente por una Vida Digna a lancé une campagne avec le slogan "NI LE SOJA, NI LA CHINE : terres et souveraineté alimentaire pour l'Argentine." Il déclare : « Nous nous opposons au mégaprojet d'exportations agricoles mené par le gouvernement provincial et le gouvernement national qui met en danger 320 000 hectares de terres et de nature dans notre province, en les bradant à la République de Chine pour qu'elle en fasse ce qui lui plaît. Cet accord viole nos lois souveraines, érige en principe pour l'avenir une agriculture sans paysans et nous empoisonne avec les pesticides. C'est un projet extrêmement nuisible pour la génération actuelle mais aussi pour les générations à venir. » (pour s'associer à cette campagne, contacter le Foro Permanente por una Vida Digna à nisojanichina@gmail.com)

Face à ces objections, le gouverneur Saiz a fait la sourde oreille : il a signé l'accord et

s'apprête à le mettre en application. Mais les opposants se sont organisés et affirment clairement et publiquement que les jeux ne sont pas faits.

Notes

- 1 Soja: China y Río Negro hacen acuerdo ilegal, <http://farmlandgrab.org/17299>
15-10-2010
- 2 Accatino confirma el plan, molesto con los críticos, 13-10-2010
<http://www.rocaportal.com.ar/blog/accatino-confirma-el-plan-molesto-con-los-criticos/>
- 3 Se vienen los Chinos
http://www.multimedios2deabril.com.ar/?direccion_del_navegador.294.7209 , 31-1-2010
- 4 Ecocidio en la Provincia de Río Negro. En el año internacional de la biodiversidad.
<http://www.losquesevan.com/ecocidio-en-la-provincia-de-rio-negro.-en-el-ano-internacional-d-e-la-biodiversidad..724c>
- 5 Seized: The 2008 Landgrab for Food and Financial Security. GRAIN, October 2008,
<http://www.grain.org/briefings/?id=214>
- 6 ¿Se Colonias del Siglo XXI: alimentos, especulación y arrebato territorial
<http://www.grr.org.ar/documentos/coloniasxxi.htm>
- 7 Río Negro: profesionales y estudiantes de Biología rechazan la producción de soja en la provincia
<http://puertae.blogspot.com/2010/10/rio-negro-profesionales-y-estudiantes.html>
- 8 Manifiesto de estudiantes secundarios del Viedma y Patagones, 20-11-2010,
<http://rionegrocontaminada.blogspot.com/2010/11/ni-soja-ni-china-soberania-territorial.html>
- 9 Argentina: declaración en contra del cultivo de soja transgénica y del modelo herbicida de glifosato, diciembre 2010, http://www.biodiversidadla.org/Principal/Contenido/Documentos/Argentina_declaracion_en_contra_del_cultivo_de_soja_transgenica_y_del_modelo_herbicida_de_glifosato
- 10 <http://www.originarios.org.ar/index.php?pageid=13¬iciaid=6782>
- 11 Argentina: La iglesia rionegrina planteó sus críticas al proyecto de sojización con China, 25-12-.2010, <http://farmlandgrab.org/post/view/17922>

GRAIN est une petite organisation internationale à but non lucratif qui soutient la lutte des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité. A contre-courant s'agit d'une série de courtes prises de position sur les évolutions et les développements récents des questions sur lesquelles GRAIN travaille. www.grain.org

La source originale de cet article est [Grain.org](http://www.grain.org)

Copyright © [Grain](http://www.grain.org), [Grain.org](http://www.grain.org), 2011

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca